

SAISON 2016-2017

Journal n° 15

23/06/2017

Journal officiel de la Ligue de Football en Salle ASBL



Mini Foot Liège

Editorial

SOMMAIRE

Joueurs suspendus
Amendes sem 43 50 AG
Décisions conseil d'administration
PV Commission jeunes 2016 2017
PV CPA 2016 2017
Appel à candidature CPA
Devenez arbitres
Calendrier 2017 2018
Projet séries 1 et 2 prov
Club jeunes cherche entraîneurs

N'hésitez pas à consulter le **site** ainsi que le mot du secrétaire, car ils sont mis à jour régulièrement www.lffs-liege.be

L'assemblée générale s'est tenue le 10/06/2017
Comme chaque année nous constatons l'absence de nombreux clubs, bien que l'annonce soit parue dans le journal nr 13 du 15/05/2017
Afin d'y remédier la date de l'assemblée pour la saison 2017 2018 est fixée au 09 juin 2018, merci à tous les clubs de prévoir un représentant et ainsi d'éviter l'amende de 100 €.

Le secrétariat sera fermé du 26 juin au 09 juillet, mais le bureau de la ligue reste accessible durant cette période.

Le site des jeunes est disponible, n'hésitez pas à le consulter pour toutes informations

<http://www.lffs-liege.be/jeunes.lffs-liege.be>



Editeur responsable

Leonard Michel
Secrétaire provincial
Rue Foidart, 135 4020 Liège
Tél : 04/341 52 82
E-mail : secretaire@lffs-liege.be



JOUEURS SUSPENDUS

Date modification: 21/04/2017

REMARQUE :

Cette liste est donnée à titre indicatif et ne constitue pas une liste fiable à 100%. Tous les CQ doivent être au courant des suspensions et s'assurer qu'ils n'alignent pas de joueurs suspendus.

MATRICULE	CLUB	NOM	LICENCE	DU	AU
1397	SCHREDER ANS	LAMBRECHT DYLAN	820274		Jusqu'à comparution volontaire
1397	SCHREDER ANS	CONRAD JASON	799460	28/08/2017	1/10/2017
4569	3D SERAING	BAWIN CEDRIC	809450	21/12/2015	31/12/2018
4674	JS GRIVEGNEE	BELHADDAH HICHAM	783199	28/08/2017	3/09/2017
5115	BEYNE ISSIMO	WARROQUIERS LAURENT	753463	28/08/2017	10/09/2017
5115	BEYNE ISSIMO	LANGNER ROMAN	807012	28/08/2017	22/10/2017
5244	JUVENTINI LG	DI PRIMA GESUALDO	752060	28/08/2017	10/09/2017
5463	OTTOMONT ANDR	SABELLA MICHAEL	756080	10/04/2017	31/12/2017
5718	ANS SOCCER	TURAN AYHAN	801546		suspendu pour 3 ans min
5874	CCAV SOUMAGNE	SOYSUREN Seyit	808492	27/10/2015	27/10/2018
6026	CITYZEN HERSTAL	FERRARA BARTOLO	792264	15/12/2014	14/12/2017
6050	COPPOLA LG	TRICKELS FREDERIC	756770	28/08/2017	10/09/2017
6058	MFC VIERSET	BRASSEUR LUDO	750824	28/08/2017	3/09/2017
6454	TWINS MORESNET	BINGS ROBBY	823549	28/08/2017	31/12/2017
	Non affilié	CARABIN DAVID	10 02 1989	31/08/2015	30/06/2017

Amendes Débits		ASSEMBLEE GENERALE															TOTAL Amendes de la semaine	
N° matricule	Nom du club																	
		Carte Jaune	Absence de listing	Manquement administratif	Manquement sur feuille de match (par infraction)	Joueur irrégulier = forfait	Joueur régulier non repris sur listing	Match décalé Senior (pour n'importe quelle raison)	Résultat non ou mal communiqué (1ère fois)	Résultat non communiqué (à partir de la 2ème fois)	Match non joué (forfait non annoncé)	Forfait annoncé	Frais d'envoi	Forfait général jeunes	Absence Assemblée Générale	Forfait = 25€ de dédit au club adverse		Matches sans arbitre = 15 € de dédit au club
		5,00 €	12,50 €	2,50 €	2,50 €	50,00 €	2,50 €	10,00 €	5,00 €	10,00 €	50,00 €	25,00 €	2,16 €	###	100,00	-25,00 €	-15,00 €	
1146	GOLDEN CLUB SRG														1			100,00 €
1659	MF AUBEL														1			100,00 €
2497	TUN.BLEUES EMB.														1			100,00 €
2708	M. BOYS LIMBOURG														1			100,00 €
3019	BARCA ANDRIMONT														1			100,00 €
3029	LERCARA JEMEPPE														1			100,00 €
3187	MFC DAPIERO ANS														1			100,00 €
3228	AJAX DE COINTE														1			100,00 €
3351	INCONNUS LIEGE														1			100,00 €
3413	CHAUDFONTAINE														1			100,00 €
3426	MF TORPEDO H-C														1			100,00 €
3455	AS MALMEDY														1			100,00 €
3471	COP. D'ABORD LG														1			100,00 €
3485	FUSTAL IP HANNUT														1			100,00 €
3608	ST J-S AUBEL														1			100,00 €
3609	MARSEILLE WANZE														1			100,00 €
3633	SPIDER NOAH DISON														1			100,00 €
3811	ATLANTIDE DISON														1			100,00 €
3914	MF HERON														1			100,00 €
4000	MF HAMOIR														1			100,00 €
4079	UNITED CHENEE														1			100,00 €
4084	MFC BIDASSES WEGNEZ														1			100,00 €
4086	MF AS HERSTAL														1			100,00 €
4090	OLYMPIQUE SAIVE														1			100,00 €
4181	MFP HOMBORG														1			100,00 €
4323	SIMONE RACOUR														1			100,00 €
4324	MF THISNES														1			100,00 €
4382	UNITED SOUMAGNE														1			100,00 €
4674	JS GRIVEGNEE														1			100,00 €
4685	ESSALEM VERVIERS														1			100,00 €
4714	IMOTEP LIEGE														1			100,00 €
4759	RENAISS.SP.LIEGE														1			100,00 €
5048	OLD CONCEPT NEUPRE														1			100,00 €
5151	OLYMPIQUE ORP														1			100,00 €
5212	ENGIE CHU LIEGE														1			100,00 €
5231	G. BURENVILLE														1			100,00 €
5244	JUVENTINI LIEGE														1			100,00 €
5273	UNION OB WAREMME														1			100,00 €
4339	ONU SERAING														1			100,00 €
5385	LIVERPOOL TROOZ														1			100,00 €
5389	TDC LIEGE														1			100,00 €
5430	M.F.R.B. MONTZEN														1			100,00 €
5441	MF DIABLO WELKENRAEDT														1			100,00 €
5488	GUELAN H-CHAPELLE														1			100,00 €
5643	ATLAS LIEGE														1			100,00 €
5664	UNITED DOLHAIN														1			100,00 €
5703	MAGPIES GRAND HALLEUX														1			100,00 €
5708	LA CELESTE VISE														1			100,00 €
5726	MF DI FALCO DISON														1			100,00 €
5728	MF EFORBET LIEGE														1			100,00 €

Modifications au règlement organique avec prise d'effet immédiate (Décision du C.A. du 20/04/2017)

Article 100 - Formalités / Listing

« Le listing reprend les principales caractéristiques permettant d'identifier les membres affiliés au cercle (prénom, nom, adresse complète, date de naissance, numéro de licence).

Pour le début de la saison, un listing est envoyé au C.Q. du cercle. Ensuite, à chaque nouvelle affectation validée, un listing mis à jour lui est transmis dans les quatre jours ouvrables qui suivent celui de la réception de la demande d'affiliation.

Dans la première quinzaine du mois d'avril, un listing reprenant les membres affiliés au 31 mars est transmis au C.Q. du cercle. Celui-ci est tenu de cocher les membres qu'il souhaite réaffilier et de renvoyer le listing pour le 15 mai au secrétariat fédéral ou provincial, suivant les instructions données.

Si le listing est renvoyé entre le 16 et le 31 mai, une redevance, dont le montant est fixé pour le 1er août par le C.A., est infligée au cercle fautif.

Si le listing n'est pas reçu avant le 1er juin, tous les membres sont désaffiliés à cette date.

La L.F.F.S. transmet au cercle, au plus tard lors de l'A.G. provinciale qui le concerne, un listing avec les membres qui y sont affiliés au 15 mai. »

En vertu de l'article 68 des statuts, le C.A. a décidé d'y ajouter l'alinéa suivant, avec prise d'effet immédiate : « Si une erreur apparaît sur le listing mis à jour remis au cercle, celui-ci est tenu de la signaler au secrétariat fédéral ou provincial par courrier recommandé dans les quinze jours civils qui suivent l'assemblée générale de la « Province » dont il dépend. Passé ce délai, sans réaction du cercle, la liste des membres et les informations qui y figurent sont considérées comme exactes. »

Article 191.2 - Coach d'équipe de jeunes

« Au sein d'une même « Province », moyennant l'accord écrit du C.Q. du cercle auquel il est affilié, un membre majeur peut coacher des équipes de jeunes d'un autre cercle. Cependant, dans cet autre cercle, il ne peut coacher une équipe d'une catégorie d'âge dans laquelle son cercle d'affiliation en possède une. »

En vertu de l'article 68 des statuts, le C.A. a décidé d'étendre la mesure aux dames avec prise d'effet immédiate. L'article devient : « Au sein d'une même « Province », moyennant l'accord écrit du C.Q. du cercle auquel il est affilié, un membre majeur peut coacher des équipes de jeunes ou de dames d'un autre cercle. Cependant, dans cet autre cercle, il ne peut coacher une équipe d'une catégorie d'âge ou de dames dans laquelle son cercle d'affiliation en possède une. »

Mesdames Messieurs,

Voici le rapport de la commission des jeunes

Tout d'abord je voudrais féliciter les équipes championnes de notre province.

En diabolins :USM Grâce-Hollogne

En préminimes : Escale Oreye

En minimes : J.S. Grivegnée

En cadets : DBM Fléron

En scolaires : OM de Liège

Concernant les finales Ligue

USM Cile Grâce-Hollogne en diabolins

Escale Oreye en préminimes

OM de Liège en scolaires

Sont champions francophones,à souligner la deuxième place en minimes de la J.S. Grivegnée et la quatrième place de DBM Fléron en cadets.

S'en suivi des finales nationales où là les équipes de USM Grâce-Hollogne et d'Escale Oreye sont championnent suite au forfait de leurs adversaires du jour. Je n'en doute pas une seconde qu'elles auraient bien aimé l'être sur le terrain. Les scolaires de Marseille ont pu un peu joué puisque leur match à été arrêter sur le score de 6-2 en leur faveur suite aux débordement des anversois.

Les diabolins de Grâce et les préminimes d'Oreye ne s'étant pas déplacés à Vilvorde recevront leurs cadeaux fin de ce mois.

Bravo à tout ces champions.

Revenons au championnat,celui-ci à été catastrophique surtout au niveau calendrier.

Pour ma première en tant que président de la commission des jeunes et repartant de zéro,j'ai demandé de former un groupe de travail avec des responsables de clubs, ce qui fait qu'après quelques réunions,3 personnes étaient assidues et j'ai proposé au CEP de passer le groupe de travail en commission des jeunes ce qu'il a de suite accepté. Depuis nous avons accompli un travail remarquable pour tout d'abord limiter les dégâts du championnat en mettant sur pied des play-offs et une remise de médaille à chaque joueur.

Beaucoup de personnes ont appréciés.

Préparer la saison prochaine avec un nouveau concept que nous avons présenté aux clubs actuels et nouveaux peut-être, le 26/04 dernier à la maison des sports.

Un tout nouveau site internet à été crée sur le site de la province avec tous les renseignements adéquat au bon fonctionnement de la commission. Je vous invite à le consulter.

Pour pouvoir bien démarrer le championnat qui commencera le week-end du 16 et 17 septembre,n'oubliez pas de rentrer tout vos documents pour le 30 juin au secrétariat provincial.Cela facilitera le travail de toutes et tous.

Je voudrais remercier le cep pour la confiance qu'il m'a témoigné, j'espère ne pas le décevoir, à ma commission pour le travail accompli en quelques mois,le secrétaire provincial pour sa disponibilité et à la cpa pour la compétence de ses arbitres.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous souhaite d'excellentes vacances bien méritées

A très bientôt
Pitz Philippe

Mesdames et messieurs,

Soyez rassurés, cette année, je ne retiendrai pas votre attention aussi longtemps que j'en avais pris l'habitude.

Pour commencer, je dois vous renseigner toutes les données statistiques classiques de la défunte saison concernant la Commission Provinciale d'Arbitrage:

1° désignation des arbitres pour **3654** rencontres (coupe et championnats confondus) ; certes moins que l'an passé et cela s'explique par moins de clubs inscrits et un plus grand nombre de forfait général

2° **74** matches (soit, **2.21%**) furent joués sans l'arbitre officiel, absent pour diverses raisons justifiées ou non

3° **169** rapports d'arbitres, dont **68** pour exclusions et **101** pour incidents divers.

4° **245** missions de formation assurées par les membres, formateurs et conseillers.

5° le point noir dans ce tableau reste le même que l'an passé, le nombre d'arbitres diminue encore ; c'est même catastrophique car nous en perdons encore sept et seulement **62** aujourd'hui sont toujours actifs dans notre province.

Maintenant que ces chiffres vous ont été révélés dans leur plus stricte réalité, je tiens à préciser que depuis mon arrivée à la tête de la CPA, l'objectif principal de toute l'équipe est et reste celui de constamment relever la qualité de l'arbitrage réclamée par tous les clubs. Cette année encore, nous y sommes arrivés et cela nous est confirmé à travers la satisfaction manifestée par le plus grand nombre. Toutefois, notre grande disponibilité et les efforts consentis n'ont pas permis d'augmenter le cadre arbitral ; bien au contraire, ainsi que je l'ai dit plus haut, certains nous ont quitté et nous le regrettons très fort, non pas seulement pour une question d'âge mais surtout lassés par nos exigences trop sévères à leurs yeux. Le signal d'alarme est enclenché ; cela devient inquiétant pour assurer la bonne tenue des divers championnats, car le nombre de candidats qui se présentent et poursuivent ne compensent pas les départs.

On perd trop souvent de vue que l'arbitrage provincial reste avant tout un « hobby » passionnant pour la grande majorité mais qui doit cependant être pratiqué sérieusement et dans le respect des règles.

Enfin, pour être complet, je ne peux conclure ce discours sans mettre à l'honneur les personnes suivantes :

1° Monsieur Eric Nihoul, arbitre de notre élite, va rejoindre le National et ainsi renforcer le groupe des 10 arbitres nationaux liégeois ;

2° Monsieur Armand Grignard, formateur, se considérant trop âgé pour poursuivre en notre compagnie, quitte définitivement la CPA après avoir consacré de longues années, avec passion, au service de l'arbitrage provincial liégeois.

3° Monsieur Michel Léonard, membre et secrétaire, a également décidé d'arrêter son engagement total au sein de la CPA pour se consacrer exclusivement au service des clubs dans sa fonction de secrétaire provincial.

Pour terminer, j'ose espérer que vous tous ici présents, responsables de clubs, prendrez conscience des nombreuses difficultés qui nous attendent la saison à venir ; mais restons positifs et tournons nous tous vers un avenir le plus souriant possible.

Merci de votre patience et de votre bonne attention.

Bonnes vacances... !!!

René Guillaume,
Président de la CPA Liège
AG du 10/06/2017



Ligue Francophone de Football en Salle A.S.B.L.

A.B.F.S. - Reconnue par la Communauté Française et le C.O.I.B.

APPEL A CANDIDATURE

Conformément à l'article 64.2 du Règlement Organique (R.O.) de la Ligue Francophone de Football en Salle (LFFS), la Commission Provinciale d'Arbitrage (CPA) de la Province de Liège lance un appel aux candidatures pour une place vacante de formateur au sein de sa commission.

Pour être admis, le candidat doit :

- Répondre aux conditions prévues à l'article 72 du R.O. ;
- Avoir été membre du corps arbitral de la province de Liège durant minimum dix saisons sportives. ;
- Avoir arbitré en première provinciale liégeoise pendant trois saisons minimum. ;
- Avoir réussi l'épreuve d'aptitude conformément aux critères imposés par la C.C.A.L. (Commission Centrale d'Arbitrage Ligue).

Mais aussi, être d'une grande disponibilité, receler une profonde motivation à vouloir transmettre son expérience dans la formation et l'amélioration des arbitres liégeois.

Toute candidature doit être envoyée par courrier recommandé au Secrétariat Provincial de Liège, rue Foidart n° 135 à 4020 Liège.

Date limite de clôture : 10 août 2017.

René GUILLEAUME,
Président CPA Liège



Ligue Francophone de Football en Salle A.S.B.L.

A.B.F.S. - Reconnue par la Communauté Française et le C.O.I.B.

DEVENEZ ARBITRE DE FOOT EN SALLE

Le nombre d'arbitres dans notre province étant en forte régression constante, la CPA de Liège souhaite étoffer son cadre arbitral.

Nous lançons donc un appel urgent à tous les clubs adhérents de proposer des candidats et vous informons qu'une nouvelle session de cours pour arbitres débutants sera organisée les 4, 5 et 11 septembre 2017.

Date limite d'inscription : 28 août 2017.

Nous osons espérer que vous serez nombreux à répondre positivement à cette demande et ainsi nous permettre de continuer d'assurer le bon déroulement de vos championnats sous la direction d'un plus grand nombre d'arbitres de qualité.

Les cours se donnent sur trois soirées avec examen théorique compris. La participation aux trois séances est indispensable pour prendre connaissance des éléments essentiels à la pratique de l'arbitrage au sein de notre fédération et les horaires (début des cours à 19h.) doivent être impérativement respectés pour garantir la bonne tenue des exposés.

Ensuite, vous serez accompagnés sur le terrain par des formateurs expérimentés.

Une bonne manière de pratiquer un sport tout en recevant une indemnité par match ainsi que tous vos frais de déplacement entièrement remboursés et, même si vous voulez continuer à jouer avec votre équipe, vous pouvez entamer une carrière d'arbitre.

L'arbitrage peut très vite devenir une passion qui vous procurera, sans aucun doute, beaucoup de plaisirs au quotidien.

N'hésitez surtout pas à nous contacter au plus vite...

Informations :

Marc NIHOUL, Conseiller CPA (0498/698153—marcnihoul@voo.be)

Claude GUILLAUME, Membre CPA (0486/332526—clquillaume@gmail.com)

René GUILLEAUME, Président CPA (0486/964991—cpa@lffs-liege.be)

Michel LEONARD, Secrétaire Provincial (04/341.52.82—michel.leonard@lffs-liege.be)



JOURNEE CHAMPIONNAT 2016-2017 LIEGE

Journée 1	5	28/08/2017	3/09/2017	
Journée 2	6	4/09/2017	10/09/2017	
Journée 3	7	11/09/2017	17/09/2017	
Coupe	8	18/09/2017	24/09/2017	1/128 CRV
Journée 4	9	25/09/2017	1/10/2017	
Journée 5	10	2/10/2017	8/10/2017	
Journée 6	11	9/10/2017	15/10/2017	
Coupe	12	16/10/2017	22/10/2017	1/64 CRV
Journée 7	13	23/10/2017	29/10/2017	
Journée 8	14	30/10/2017	5/11/2017	
Journée 9	15	6/11/2017	12/11/2017	
Journée 10	16	13/11/2017	19/11/2017	
Coupe	17	20/11/2017	26/11/2017	1/32 CRV
Journée 11	18	27/11/2017	3/12/2017	
Journée 12	19	4/12/2017	10/12/2017	
Journée 13	20	11/12/2017	17/12/2017	
RECUP	21	18/12/2017	24/12/2017	
RECUP	22	25/12/2017	31/12/2017	
Coupe	23	1/01/2018	7/01/2018	1/16 CRV
Journée 14	24	8/01/2018	14/01/2018	
Journée 15	25	15/01/2018	21/01/2018	
Journée 16	26	22/01/2018	28/01/2018	
Journée 17	27	29/01/2018	4/02/2018	
Coupe	28	5/02/2018	11/02/2018	1/8 CRV
Journée 18	29	12/02/2018	18/02/2018	
Journée 19	30	19/02/2018	25/02/2018	
Journée 20	31	26/02/2018	4/03/2018	
Journée 21	32	5/03/2018	11/03/2018	
Journée 22	33	12/03/2018	18/03/2018	
Journée 23	34	19/03/2018	25/03/2018	
Journée 24	35	26/03/2018	1/04/2018	1/4 CRV
Journée 25	36	2/04/2018	8/04/2018	
Journée 26	37	9/04/2018	15/04/2018	
Journée 27	38	16/04/2018	22/04/2018	
Journée 28	39	23/04/2018	29/04/2018	
Journée 29	40	30/04/2018	6/05/2018	
Coupe	41	7/05/2018	13/05/2018	1/2 CRV
RECUP	42	14/05/2018	20/05/2018	
Finales	43	25/05/2018	25/05/2018	FINALES CRV
	50	10/07/2018	16/07/2018	MATCHES REPORTES

1ère Provinciale

Sér.	Matr.	Nom	Salle	Jour	Heure	Short	Vareuse
11	1397001	SCHREDER ANS	LONC	VEN	2100	BLANC	BLANCHE
11	1432001	LACHS-ARA ANS	LONC	VEN	1900	BLANC	BLANCHE
11	2032001	CS GALATA VISE	CHER	VEN	2100	BLEU	BLEU ET BORDEAUX
11	2049001	KICKERS ANIXHE	JUPR	VEN	2100	BLEU	ROUGE ET BLEUE
11	2600001	CELTIC AUBEL	AUBV	VEN	2030	BLANC	VERTE/BLANCHE
11	2907001	WAL-Y FALLAIS	FALL	VEN	2030	BLANC/DORE	NOIRE/DOREE
11	3350001	MF FALLAIS	FALL	VEN	2130	JAUNE	BLEUE
11	3609001	MARSEIL WANZE	WANZ	VEN	1945	BLANC	BLANCHE
11	4758001	MF OREYE	OREY	VEN	2030	BLANC	BLANCHE
11	5364001	FCA LIEGE	JUPR	VEN	2200	BLANC	BLANCHE
11	5415001	AZZUR BRESSOUX	BRES	VEN	2215	BLEU	BLEUE
11	5746001	GLASG HACCOURT	HERM	VEN	2115	JAUNE FLUO	JAUNE FLUO
11	5854001	CHZFATI WANDRE	LPRE	VEN	2200	BLANC	ROUGE
11	6027001	RETINNE CITY	SOUM	VEN	2200	BLEU	BLEUE

2ème Provinciale A

Sér.	Matr.	Nom	Salle	Jour	Heure	Short	Vareuse
21	1441001	Z WELKENRAEDT	WELK	VEN	2100	NOIR	BLEUE
21	2932001	TEAM GSI LIEGE	HRCH	LUN	2130	BLEU	BLEUE
21	3455001	AS MALMEDY	MALM	VEN	2030	ROUGE	ROUGE
21	3608001	ST J-S AUBEL	AUBV	VEN	2130	NOIR	ORANGE
21	4525001	MF SLINS	JUPR	VEN	2000	NOIR	NOIRE
21	4674001	JS GRIVEGNEE	GRIV	VEN	2030	NOIR	ORANGE
21	4960001	KV MINEROIS	GEMM	VEN	2100	NOIR	ROUGE/JAUNE
21	5115002	BEYNE-ISSIMO B	BEYN	MER	2130	BLANC	BLEUE CIEL
21	5488001	G. H-CHAPELLE	HRCH	LUN	2030	BLANC	ROUGE
21	5726001	DI FALCO DISON	HRCH	VEN	2115	GRIS	GRISE
21	5728001	EFORBET LIEGE	LONC	MAR	2230	VERT/ORANGE	VERTE/ORANGE
21	5902001	HAV BOYS BEYNE	BEYN	VEN	1900	BLANC	BLANCHE
21	6026001	CAMLICA VISE	CHER	VEN	2100	BLEU	ROUGE
21	6048001	SP FOURON	FSMT	LUN	1900	BLANC	BLEUE

2ème Provinciale B

Sér.	Matr.	Nom	Salle	Jour	Heure	Short	Vareuse
22	1367001	AS PEPINSTER	SOUM	VEN	2100	NOIR	ROUGE
22	1914001	FRAITURE FS	SPRI	VEN	2230	BLEU MARINE	BLEUE NOIRE
22	2035001	CUVEE87SERAING	SERA	VEN	2100	BLANC	BLANCHE
22	2497001	T.BLEUE EMBOURG	VAUX	VEN	2000	BLEU/BLANC	BLEUE/BLANCHE
22	2905001	WAZAAA NEUPRE	NEUP	VEN	2030	NOIR/BLANC	NOIRE
22	5314001	FDLR LIEGE	OUGR	LUN	2100	NOIR	BLANCHE
22	5414001	N.E.M. LIEGE	DBOS	VEN	2200	BLEU	BLEUE
22	5482001	ATL. BOM LIEGE	BOMA	VEN	1900	NOIR	ROSE
22	5749001	MFC SOUGNE	AYWA	VEN	2200	BLEU FONCE	BLANCHE/ BLEUE FONCEE
22	5755001	MFC ROCLERGE	JUPR	VEN	2100	ROSE	ROSE
22	5905001	SP.MAR.LIEGE	BRES	MER	2015	BLEU OCEAN	BLUEUE OCEAN
22	6015001	ILIRIA LIEGE	FLEC	VEN	2130	BLANC	BLANCHE
22	6023001	WS GIJON HERST	HERS	LUN	2100	BLEU	ROUGE/BLANCHE
22	6415001	CODE B ANGLEUR	VAUX	VEN	2000	ROUGE	BLANCHE

2ème Provinciale C

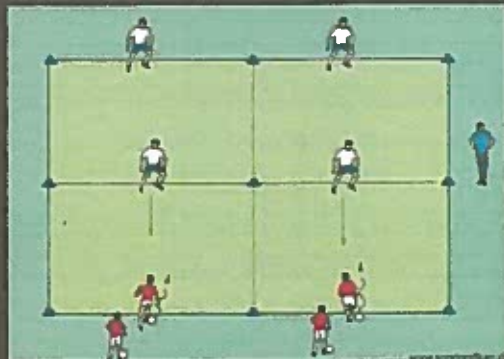
Sér.	Matr.	Nom	Salle	Jour	Heure	Short	Vareuse
23	1001001	SPB EXPRESS SG	SERA	VEN	2100	BLANC	BLEUE CIEL
23	2014001	MF AMBRESIN	MONT	VEN	2100	ROUGE	BLANCHE
23	2180001	MFC CHILI LIEGE	CONS	VEN	2000	BLEU FONCE	BLEUE FONCEE
23	2371001	TDM ANS	LONC	VEN	2000	BLANC	VERTE
23	2474001	OM AVIN	HANN	VEN	2100	NOIR	NOIRE
23	3855001	CELTICJUPRELE	JUPR	MER	2030	BLANC	VERTE
23	4127001	PDTG DONCEEL	DONC	VEN	2130	VERT	VERTE
23	4264001	JEMICA LUMAY	HERO	VEN	2000	GRIS	BLEUE
23	4535001	LIVERP WAREMME	LINC	LUN	2015	ROUGE	ROUGE
23	4560001	OSP VILLERS	WANZ	LUN	2035	NOIR	VERTE
23	4759001	REN. SP. LIEGE	BRES	LUN	1900	JAUNE/NOIR	JAUNE/NOIRE
23	4850001	LONGCH WAREMME	HANN	MER	2100	BLEU MARINE	BLEUE CIEL
23	5729001	SIVAS SERAING	ANGL	LUN	2200	GRIS JAUNE	GRISE JAUNE
23	5843001	GALACT SERAING	OUGR	VEN	2000	NOIR	ORANGE/NOIRE



ACKIDS
Flémalle



SAISON 2017/2018



**Pour la FORMATION de nos jeunes (6 / 14ans),
recherchons 2 ENTRAINEURS diplômés & disposant
d'un programme pédagogique adapté au futsal.**

Renseignements : Daniel Wilmart 0477/198.011 ou wilmartdaniel62@gmail.com

